

CLAUDE LIPRANDI

SUR UN MOT INÉDIT DE THÉODORE AUBANEL

— Je ne suis plus rien dans le Félibrige...

DOCUMENT SUR UN INÉDIT

Je ne retire rien de ce que j'ai dit, et si l'on me pressait j'aurais plutôt à y ajouter.

SAINTE-BEUVE.

Pour répondre aux nombreuses demandes d'éclaircissement provoquées par certaine éloquence, je fus amené, le 30 mai 1954 dernier, à prononcer une allocution qui fut ensuite publiée sous le titre: Sur un mot de Théodore Aubanel: — Ne m'appellez plus félibre, je ne le suis plus.

Contre cette allocution, pourtant toute à la gloire de son illustre grand-père, Mlle Marie Aubanel a cru devoir publier une longue diatribe où elle m'accuse d'avoir donné un récit spectaculaire et fantaisiste des événements, et où elle parle d'incompréhension, d'erreurs, d'erreurs de fait, d'erreurs d'appréciation, d'injure et de viol, ce qui n'est rien, et aussi d'épisodes FALSIFIES, — ce qui est beaucoup trop.

N'étant le cousin ni de Roumanille, ni de Mistral, ni d'Aubanel, et même pas par les femmes, n'ayant donc aucune religion conventionnelle à propager, aucun culte domestique à rendre, aucune tradition orthodoxe à maintenir, je ne vois pas quel intérêt j'aurais eu à falsifier les faits. J'aperçois nettement au contraire quel intérêt dogmatique l'on peut avoir à empêcher la vérité d'être mise au jour et quel plaisir l'on peut trouver à prétendre réduire au silence un érudit qui se refuse à confondre l'histoire

littéraire avec la théologie. Volontiers cependant, en considération du nom qu'elle porte, — volontiers aurais-je laissé sans écho l'article de Mlle Aubanel. Volontiers aussi aurais-je oublié que le texte de l'article de Mlle Aubanel, tel qu'il me fut adressé, portait envoi d'un Bulletin d'Abonnement à retourner muni de finance, injure grossière que l'on aurait pu m'épargner. Volontiers en sachant que peu de gens savent vraiment lire, me serais-je souvenu que le soleil est souvent clair. Mais l'article de Mlle Aubanel vient d'être réimprimé sous la forme d'une brochure (1). Mais, par antiphrase, cette brochure a reçu un nouveau titre, Pour Aubanel, destiné à faire croire à ceux qui ne m'ont pas lu que j'avais parlé contre Aubanel quand au contraire le m'étais dévoué à le défendre. Je ne puis donc laisser sans réplique une provocation si grossière, et puisqu'on insiste, et puisqu'on le veut, je répondrai à la prose fallacieuse et calomnieuse de Mlle Aubanel en la réfutant point par point. Cela nuira certainement à l'ordre, à la clarté, à l'unité d'intérêt de ma réplique, mais présentera du moins l'avantage de placer la réponse en face de la demande.